



Compte-rendu des discussions communautaires sur l'atténuation des inondations et la résilience à ce phénomène



Fredericton

COMPTE-RENDU

Le renforcement de la résilience aux inondations doit se faire progressivement – il est impossible de tout faire d'un coup. Relever le défi que présentent les inondations causées par la crue printanière du fleuve et par les fortes pluies posera un énorme défi financier et opérationnel qui s'étalera sur des années sinon des décennies.

Le 15 août 2019, le gouvernement fédéral a annoncé 11,4 millions de dollars de nouveau financement pour aider à protéger les services de transport et les infrastructures municipales clés de Fredericton nécessaires au maintien des services essentiels pendant les inondations et au soutien des efforts consacrés à renforcer la résilience de ville. De son côté, la municipalité dégagera 17 millions de dollars au cours des huit prochaines années pour porter son investissement total à plus de 28 millions.

Contents

| | |
|------------------------------------------------------|---|
| Aperçu de l'engagement communautaire | 2 |
| Ingénierie et Opérations | 3 |
| Initiatives environnementales | 5 |
| Organisation municipale des mesures d'urgence | 6 |
| Urbanisme et aménagement | 7 |
| Transport en commun et des services de stationnement | 8 |



Aperçu de l'engagement communautaire

Pourquoi nous avons demandé votre avis

Même si les ingénieurs municipaux et les planificateurs ont beaucoup d'idées sur les meilleures façons de dépenser les nouveaux fonds, nous voulions aussi entendre les résidents, les propriétaires d'entreprises et les groupes communautaires parler des expériences qu'ils ont vécues lors des inondations de 2018 et 2019 et connaître leurs suggestions pour améliorer la résistance de Fredericton aux inondations.

Voici ce que nous avons fait

- Nous avons demandé aux résidents de participer à deux discussions communautaires au sujet des inondations. La première a eu lieu le 30 juillet au Palais des congrès de Fredericton et la deuxième, le 15 août au Ramada Inn. Les gens étaient invités à décrire comment ils ont été touchés par les inondations et à faire des suggestions aux chefs des services municipaux de l'ingénierie, de l'urbanisme et de l'organisation des mesures d'urgence.
- Nous avons fait la promotion des discussions communautaires en publiant des avis sur la page Facebook et le compte Twitter de la municipalité, en plus de cibler des annonces sur Facebook et dans les journaux. Les médias locaux (CBC et le Daily Gleaner) en ont également fait la promotion. Finalement, le personnel et les conseillers municipaux ont communiqué avec les personnes et les organisations qui avaient un intérêt pour le sujet.
- Pour aider les gens à se préparer aux séances, nous avons mis à leur disposition une page web qui contenait un document de discussion portant sur les causes des inondations et sur les mesures d'atténuation des effets des inondations et d'amélioration de la résilience que la Ville a déjà mis en œuvre. On y retrouvait aussi quelques pistes de réflexion tels que :
 - o Comment la Ville devrait-elle ordonner la priorité des investissements destinés aux mesures d'atténuation des effets des inondations?
 - o Quelles sont les solutions en matière de résilience à l'inondation que les gouvernements fédéral et provincial pourraient explorer?
 - o Qu'est-ce que les gens peuvent faire pour mieux se protéger ainsi que leur maison?

COMPTE-RENDU

Qui s'est présenté?

Les discussions communautaires ont attiré plus de 120 personnes et 13 autres ont donné des présentations à chaque rencontre. Parmi les intervenants, des résidents dont les maisons avaient été inondées, des gens d'affaires, des organisateurs communautaires, des représentants de l'industrie des assurances, des militants écologistes et des universitaires.

Ce que vous nous avez dit

Nous avons pris connaissance de tous vos les commentaires et de toutes les réactions et suggestions, puis nous les avons transmis au service municipal concerné. Nous avons ensuite demandé au personnel de ces services et divisions d'y répondre. Lorsque vos commentaires reprenaient quelque chose que nous faisons déjà, nous l'avons expliqué. Quand vous avez signalé quelque chose que nous devrions mieux faire, vos commentaires seront suivis de mesures concrètes pour mieux nous préparer à la prochaine inondation. Et quand vous avez suggéré quelque chose que la Ville ne pouvait pas faire, nous avons expliqué pourquoi.

Hors de portée (mais quand-même important de savoir)

Quelques propos entendus au cours des discussions communautaires traitaient de questions qui dépassent les pouvoirs de la Ville. Vous nous avez dit :

- Le Nouveau-Brunswick a besoin de règles plus strictes pour protéger les bassins versants.
- La déforestation des terres situées près des cours d'eau est une cause indirecte des inondations et il faudrait y voir.
- Il faudrait construire des échelles à poisson (passes migratoires) à divers endroits sur le cours du fleuve Saint-Jean.
- Le barrage Mactaquac est-il assez solide?

Nous transmettrons vos commentaires aux divers ministères provinciaux ou corporations de la Couronne, notamment le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (y compris le Secrétariat des changements climatiques), des Ressources naturelles et Développement de l'énergie et Énergie NB.

Ingénierie et Opérations

Ingénierie et Opérations est le principal service de l'administration municipale. Il a pour rôle premier d'entretenir les infrastructures matérielles de Fredericton et d'assurer les services essentiels tels que :

- Eau et égouts
- Traitement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales
- Gestion des routes et opérations
- Ingénierie des transports
- Édifices municipaux
- Parc automobile (véhicules municipaux, police et incendie)
- Parcs et arbres
- Transport en commun
- Stationnement

Ingénierie et Opérations a aussi la responsabilité des programmes environnementaux et des diverses initiatives entreprises par la Ville. Nous avons fait une liste de vos commentaires et suggestions sur des thèmes environnementaux précis dans une partie séparée de cette section.

Ce que nous avons entendu :

La Ville doit empêcher l'eau de remonter dans son infrastructure.

Réponse :

- Pour réduire la possibilité d'inondation attribuable aux infrastructures municipales, nous allons installer cet automne des vannes placées stratégiquement à des endroits choisis où il est possible de diminuer les risques de refoulement des eaux en crue dans les infrastructures municipales. Pour ce faire, la municipalité utilisera une vanne en bec de canard faite d'un matériau souple qui empêche l'eau de pénétrer dans le réseau pluvial lors d'une inondation.

COMPTE-RENDU

Ce que nous avons entendu :

Les intersections du centre-ville devraient être surélevées pour réduire les risques d'inondation dans ces secteurs.

Réponse :

- Dans le cadre des travaux axés sur la résilience aux inondations que nous ferons d'ici une dizaine d'années, nous envisageons de coordonner les changements portant sur le relèvement du niveau des rues et sur les vannes des égouts pluviaux qui coulent sous les principales artères de la ville et les intersections du centre-ville.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait ordonner la priorité des projets de manière à ce que les travaux plus simples et moins chers puissent se faire assez tôt pendant qu'on prépare les projets plus complexes et de plus grande envergure.

Réponse :

- La municipalité coordonne les projets en tenant compte de divers aspects, notamment le cycle de vie des actifs, les répercussions sur la circulation, les risques pour le public, les effets sur le voisinage, les entreprises, les résidents et les budgets. En établissant les projets de cette façon, nos équipes n'ont pas besoin de retourner aux mêmes endroits quelques années après pour refaire le même travail. C'est la philosophie que nous suivons pour le travail fait sur les vannes dans quelques quartiers cet automne, par exemple.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait ajouter des collecteurs d'eaux pluviales dans les zones inondables de la ville.

Réponse :

- Les collecteurs d'eaux pluviales sont raccordés au réseau d'égout pluvial municipal. Lors d'une inondation, le fait d'avoir plus de collecteurs d'eaux pluviales pourrait augmenter la quantité des eaux en crue dans les quartiers, parce qu'ils offrent plus de possibilité à l'eau d'y pénétrer. Alors, le meilleur moyen d'y parer est d'étudier où nous pouvons

installer des vannes additionnelles dans le réseau d'égout pluvial afin de diminuer le volume d'eau dans les quartiers. Et c'est ce que nous allons faire.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait permettre aux résidents d'avoir accès à des outils de modélisation prédictive.

Réponse :

- La modélisation prédictive des inondations est faite par l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) et nous fournissons des liens vers ces projections par l'entremise de la fonction de surveillance du fleuve du site web municipal (<http://www.fredericton.ca/fr/services-de-securite/surveillance-des-cours-deau>). Nous planifions des mesures supplémentaires pour promouvoir la modélisation prédictive dans les médias sociaux avant la saison des inondations.
- Les cartes provinciales des zones inondées sont mises à jour quotidiennement, mais nous allons demander à l'OMU NB d'augmenter le nombre de mises à jour quotidiennes avant et pendant les inondations.
- Actuellement, il y a un délai de quatre à six heures entre les lectures en temps réel du fluviomètre (appareil servant à mesurer le niveau des cours d'eau) situé près du Centre aquatique et les mises à jour du site web provincial de l'OMU NB. Nous allons demander à l'OMU NB de collaborer avec le gouvernement fédéral pour fournir des mises à jour en direct du fluviomètre pour faciliter l'actualisation du site web municipal.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait conseiller les résidents sur les moyens de protéger leur maison contre les inondations.

Réponse :

- À l'intention des propriétaires, nous allons créer un guide qui accompagnera la trousse d'urgence produite par l'Organisation municipale des mesures d'urgence. Il contiendra des renseignements pratiques sur l'entretien de votre propriété et la réalisation d'améliorations simples ou plus complexes qui pourront rehausser la résilience de votre maison aux inondations.

COMPTE-RENDU

Initiatives environnementales :

Une équipe multiservices a été mise sur pied pour élaborer le premier plan municipal d'adaptation au changement climatique (PACC), dont l'achèvement est prévu pour mars 2020. Ce PACC permettra d'évaluer les risques et vulnérabilités climatiques et d'établir les priorités d'un plan d'action.

Un deuxième comité sera créé pour orienter l'élaboration de plans énergétiques pour la communauté et la municipalité afin d'étudier comment la municipalité et les résidents utilisent l'énergie, quels devraient être nos priorités en matière d'énergie et de réduction des émissions de GES et quels seraient les meilleurs moyens d'atteindre nos cibles.

Il y a longtemps que la municipalité a intégré des activités d'adaptation au changement climatique dans son renouvellement des infrastructures, sa gestion des actifs (p. ex., routes surélevées et conduites d'eau et d'égout de plus grande dimension) et sa préparation aux urgences. Nous avons fait de l'atténuation des effets du changement climatique une priorité en suivant des méthodes d'économie d'énergie et des programmes de rénovation. Nous sommes à l'avant-garde de ces méthodes, mais vu l'évolution rapide des technologies et des « meilleures pratiques », nous prenons maintenant le temps d'établir des cadres d'action plus stratégiques. De cette façon, nous pouvons mieux adapter nos actions au risque, à la vulnérabilité, aux besoins des résidents et à notre volonté commune d'avoir un milieu de vie sécuritaire et prospère malgré les effets du changement climatique.

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit que tous les rapports administratifs que le personnel fournit au conseil municipal devraient inclure un plan climatique et que toutes les décisions du conseil devraient se prendre sous la « lentille du climat ».

Réponse :

- Bon nombre des rapports administratifs rédigés par le personnel municipal sur divers sujets incluent actuellement une section « Durabilité », mais nous envisageons de mettre à jour cette section dans les rapports pertinents à mesure que de nouveaux

cadres environnementaux organisationnels seront établis. Effectivement, le but visé est que le personnel explique comment un projet donné contribuera au plan d'adaptation au changement climatique ou aux plans énergétiques. De cette façon, nous veillerons à faire du changement climatique une « lentille » sous laquelle le conseil prendra ses décisions.

Ce que nous avons entendu :

Vous avez dit que la Ville doit aller vers une empreinte zéro carbone

Réponse :

- La municipalité est en train de se doter de nouvelles cibles en matière de réduction d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui seront appliquées dans toute l'organisation (y compris nos édifices, notre parc de véhicules et notre réseau d'eau et d'égout). Cette démarche fait suite à une stratégie municipale et une feuille de route de 2018 en matière d'énergie.
- Depuis 2018, nous avons réduit les émissions de GES de la municipalité de 34 % par rapport à 2004.
- Le conseil municipal a approuvé un fonds renouvelable pour nos édifices (les économies réalisées dans les factures énergétiques grâce à des projets antérieurs de réduction de la consommation de l'énergie sont redéposées dans un fonds en vue d'autres projets de réduction de la consommation de l'énergie).
- Cette année, nous terminons notre première étude carboneutre pour un édifice municipal : nous étudions la possibilité de rendre l'hôtel de ville carboneutre sans pour autant négliger nos obligations découlant de la désignation patrimoniale de l'édifice.
- De plus, notre troisième projet en matière d'énergies renouvelables est en cours à la caserne de pompiers Kimble (nous avons déjà installé des panneaux solaires à la bibliothèque municipale de Fredericton et au pavillon du lac Killarney).
- Du côté de la planification énergétique communautaire, nous allons rechercher des solutions visant à réduire la consommation globale d'énergie de Fredericton.

COMPTE-RENDU

- Depuis 2017, les émissions de GES ont diminué de 20,1% dans la communauté par rapport aux quantités de référence de 2000 – compte tenu de la croissance démographique, cela représente une diminution de 36 % par habitant

Ce que nous avons entendu :

Vous avez suggéré que la Ville fasse appel au génie biologique pour l'aménagement des berges du fleuve en recourant à des éléments naturels tels que des arbres et arbustes pour ralentir la crue des eaux.

Réponse :

- L'actuel plan municipal recommande que la municipalité fasse l'acquisition des terrains riverains mis en vente. Cette pratique est suivie depuis de nombreuses années et la Ville de Fredericton a acheté de nombreux hectares riverains afin de limiter la construction et de favoriser une meilleure gestion écologique en veillant à les restaurer à leur état antérieur et à assurer leur durabilité. Nous allons continuer à le faire.

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit vouloir des règles plus strictes pour les véhicules laissés au ralenti.

Réponse :

- Une politique révisée contre le ralenti s'appliquant à tous les véhicules municipaux sera présentée au conseil avant la fin de 2019. Une fois approuvée, la politique révisée sera suivie d'une campagne de sensibilisation du personnel. Quant à en faire un règlement municipal, qui viserait le grand public, non seulement il serait très difficile à appliquer, mais il aurait aussi comme effet de détourner des ressources d'autres problèmes plus urgents en matière de sécurité routière.

Organisation municipale des mesures d'urgence :

L'organisation municipale des mesures d'urgence (OMU) de Fredericton planifie et coordonne les services d'urgence et les ressources lors des principales urgences et catastrophes. Elle collabore avec les services municipaux, les intervenants d'urgence et d'autres partenaires ainsi qu'avec les entreprises, les groupes communautaires et les organismes à but non lucratif en vue d'aider Fredericton à se préparer à une catastrophe, à y réagir et à s'en rétablir.

Ce que nous avons entendu :

Nous vous avons entendu dire que l'OMU n'est pas assez visible lors des inondations, de sorte que vous vous demandez si nous faisons assez de vérifications auprès des résidents des secteurs inondés.

Réponse :

- L'OMU se réunit avec ses partenaires tout au long de l'année pour veiller à avoir les prévisions et les renseignements les plus récents en matière d'inondation.
- Si l'information à propos du couvert neigeux et les prévisions annoncent une forte probabilité d'inondation, les pompiers font du porte-à-porte dans les quartiers de la plaine inondable pour distribuer de l'information qui pourrait aider les résidents à se préparer à une crue soudaine.
- Au fil de ces visites avant l'inondation et de l'évolution de la situation, le personnel en profite pour déterminer quelles habitations devraient être sur une liste de « vérification de mieux-être » parce que des gens qui y vivent ont des handicaps physiques ou sont vulnérables pour d'autres raisons et pourraient avoir besoin d'aide en cas de crue soudaine. Lorsqu'une habitation est inscrite sur cette liste de vérification, l'OMU s'informe au moins une fois par jour de l'état de ses résidents.
- Pendant l'inondation, l'OMU active son centre des opérations d'urgence et s'assure d'avoir le personnel nécessaire pour coordonner les activités municipales d'intervention auxquelles participent Ingénierie et Opérations, la police et le service d'incendie.

COMPTE-RENDU

- Pour les grandes inondations, l'OMU veille aussi à ce qu'on ajoute des équipes de pompiers. Lorsque des voies de circulation sont fermées, des postes de commandement mobiles sont mis sur pied pour assurer un accès des services d'urgence à tous les secteurs inondés. Ces postes de commandement comprennent des spécialistes en intervention et en logistique munis de bateaux et d'équipement de sauvetage.

Ce que nous avons entendu :

Vous avez dit que la Ville devrait collaborer avec les groupes communautaires afin de faciliter la communication avec les secteurs touchés avant et pendant l'inondation.

Réponse :

- En cas d'inondation, l'OMU collabore très étroitement avec la Croix-Rouge, l'Armée du salut, Samaritan's Purse et d'autres organismes pour assurer divers services comprenant entre autres un refuge pour les personnes forcées de quitter leur maison, de l'aide au nettoyage des propriétés et du counseling. Il faut aussi préciser que l'OMU veille à trier sur le volet, c'est-à-dire avec grand soin, les organismes qui offrent des services bénévoles pendant et après les inondations.

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit que la santé mentale est une grande préoccupation, tant pour l'anxiété que vivent les gens avant l'inondation que pour le stress et le désespoir ressentis pendant les inondations et par la suite. Vous nous avez dit que les gens ne savent pas nécessairement où trouver de l'aide au moment où ils en ont le plus besoin.

Réponse :

- L'OMU présente des conseils et des trousseaux de préparation aux urgences sur le site web municipal, dont une en cas d'inondation (<http://www.fredericton.ca/fr/services-de-securite/preparation-aux-urgences/inondations>). Mais, compte tenu de ce que nous avons entendu pendant les conversations, nous ajouterons de l'information sur les endroits

où obtenir gratuitement, facilement et rapidement des services de santé mentale. Nous ajouterons aussi une section sur la manière de rendre votre propriété plus résistante aux dégâts résultant d'une inondation (tel que décrit dans la section Ingénierie et opérations).

Urbanisme et aménagement

La Division d'urbanisme et d'aménagement de Fredericton s'occupe de domaines tels que l'aménagement du territoire, le zonage, le lotissement, l'inspection des bâtiments, le patrimoine et le développement économique.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait créer des mesures incitatives ou des pénalités relatives aux nouvelles constructions dans les plaines inondables.

Réponse :

- Depuis des dizaines d'années déjà la municipalité limite l'aménagement permis dans les plaines inondables et exige que les constructeurs respectent bon nombre de normes visant à réduire les risques liés à l'inondation. C'est pourquoi nous ne sommes pas convaincus qu'il soit nécessaire d'établir un régime explicite d'incitatifs ou de pénalités.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait créer des règles plus strictes pour protéger les particularités naturelles du bord du fleuve.

Réponse :

- La municipalité a une politique relative à l'acquisition de terrains riverains. Elle fixe aussi les limites des zones en prenant entièrement en considération les particularités et éléments naturels tels que les cours d'eau, les pentes prononcées et les terres humides. (Pour en savoir plus sur les politiques municipales concernant l'acquisition de propriétés riveraines dans le but d'accroître la résistance aux inondations, consultez la section des initiatives écologiques sous Ingénierie et Opérations.)

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait imposer une analyse du cycle de vie de toutes les constructions neuves, c'est-à-dire un examen de ce qu'un bâtiment neuf produira en revenus pour la municipalité et quels seront ses coûts d'immobilisation et d'entretien (p. ex., les nouvelles conduites d'eau et d'égout ou les routes et trottoirs).

Réponse :

- Au cours de la dernière décennie, Fredericton a connu très peu de développement par la suburbanisation ou de banlieusardisation, car la plus grande partie de sa croissance s'est faite par l'augmentation de la densité et les aménagements intercalaires (construction dans des espaces entre des bâtiments existants, c'est-à-dire sur des parcelles libres au centre-ville, ou la transformation ou réaffectation de propriétés ailleurs dans la ville). De cette façon, il n'y a pas eu de nouveaux coûts importants pour la Ville sur le plan de l'entretien (déneigement et réparation de la chaussée par exemple) et des coûts d'immobilisation qu'entraînerait l'installation de conduites neuves ou d'autres infrastructures.

Ce que nous avons entendu :

La Ville devrait adopter des règlements plus strictes pour décourager le service au volant, qui encourage les conducteurs de laisser leurs véhicules au ralenti, ce qui entraîne le réchauffement climatique et la montée d'eau.

Réponse :

- Le service au volant n'est plus autorisé dans le centre-ville depuis quelque temps. Plus récemment, un examen du règlement de zonage de 2013 a soumis les propriétés commerciales voulant offrir le service au volant à une série de nouvelles exigences concernant des problèmes liés à la taille du terrain, aux espaces de file d'attente, à l'accès piétonnier, aux haut-parleurs extérieurs et à l'éclairage. Parallèlement à ces exigences supplémentaires, la Division de l'urbanisme a subordonné l'autorisation du service au volant à l'approbation du Comité consultatif d'urbanisme. Ces améliorations réglementaires ont ralenti le nombre de commerces dans la ville offrant le service au volant.

Transport en commun et des services de stationnement :

La Division du transport en commun et des services de stationnement fournit un service d'autobus à trajets fixes sur le territoire de la ville et, sur demande, l'organisation de voyages à forfait. S'ajoute en parallèle un service de transport en commun pour personnes à mobilité réduite. La division gère également des places de stationnement pour appuyer les entreprises et les autres destinations du centre-ville. Fredericton compte deux garages de stationnement municipaux et plusieurs parcs-autos ainsi que de nombreuses places de stationnement tarifées (parcomètres) sur rue. Les autres services comprennent l'exécution des arrêtés régissant le stationnement au centre-ville, l'entretien de l'équipement de stationnement et la perception des revenus du stationnement.

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit que le centre-ville devrait être plus accessible et invitant pendant les périodes d'inondation et que la construction d'un stationnement garage de stationnement plus haut que la plaine inondable y contribuerait grandement.

Réponse :

- Le plan de transport en commun et celui du stationnement prévoient tous deux un nouveau garage de stationnement. Dans les prochaines années, la Division du transport en commun et des services de stationnement commandera une étude détaillée pour en déterminer l'emplacement et en définir le type et le nombre de places ainsi que le coût.

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit aussi qu'il faudrait en faire plus pour encourager les gens à utiliser le transport en commun à Fredericton.

Réponse :

- Nous allons voir s'il serait possible de réaffecter des ressources municipales pour faire valoir les avantages du transport en commun et accroître le nombre d'utilisateurs.

COMPTE-RENDU

Ce que nous avons entendu :

Vous nous avez dit que Fredericton a besoin d'un système de parc-o-bus.

Réponse :

- En fait, le plan de transport en commun autant que le plan de stationnement ciblent les parcs-o-bus comme solution à moyen terme pour encourager l'utilisation du transport en commun et atténuer la demande de stationnement au centre-ville.
- Lors de l'inondation de 2018, la municipalité a payé un entrepreneur privé pour assurer un service de navette entre les terrains de stationnement désignés et le centre-ville. En 2019, nous avons fait la même chose avec le parc d'autobus municipal.

Malheureusement, ces deux années, très peu de gens ont utilisé le service. Malgré cela et compte tenu de vos commentaires, nous continuerons à offrir le service de parc-o-bus lors des prochains épisodes d'inondation. Par contre, nous multiplierons les efforts pour faire connaître ce service à la population en incluant une promotion particulièrement dynamique auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick et des entreprises du centre-ville pour qu'ils le recommandent à leurs employés.